

Vers une nouvelle plateforme de traitement des déchets

Beaucoup de sujets - tous adoptés à l'unanimité - dont un certain nombre de points formels lors du dernier conseil communautaire de l'année, comme c'est souvent l'usage en cette période.

Plusieurs sujets ont néanmoins ouvert les débats, et notamment celui des déchets, avec la présentation d'un projet d'aménagement d'une plateforme multimodale.

« Il s'agit avant tout de compléter et d'améliorer les infrastructures de notre territoire en offrant un service performant aux administrés. Au-delà des nouvelles installations prévues par le Syvadec, il est aujourd'hui nécessaire de se conformer à la réglementation sur

quer que « les actes d'urbanisme sont compliqués en ce moment, y compris quand il s'agit d'équipement public. »

Toujours au chapitre environnement et développement durable, le contrat d'objectif territorial pour la transition écologique a été présenté.

La commune de Bonifacio s'était engagée sur ce dispositif de l'Ademe et a proposé qu'il soit étendu à l'ensemble de la communauté des communes. « Dix territoires ont été retenus en France. La convention signée pour quatre ans permettra de nous accompagner dans la transition écologique grâce à un contrat d'objectifs et d'actions basés sur les référentiels des programmes

les installations classées, notamment le quai de transfert. Le projet d'installation d'un pôle multimodal porté par le Syvadec a d'ores et déjà reçu un avis favorable du Bureau de la CCSC », a avancé Georges Gianni, vice-président en charges de la gestion des déchets et par ailleurs président du Syvadec.

Avec un budget estimé entre 7 et 8 M€, le projet devrait pouvoir mobiliser des financements dans le cadre du plan de transformation et d'investissements pour la Corse (PTIC, qui a remplacé le PEI, ndr).

Ce projet d'infrastructure regroupant un quai de transfert, une bio-plateforme de compostage et un centre de regroupement du tri est envisagé sur cinq parcelles de la zone d'activités de Murtone, « où sont installés les gens du voyage, qui se verraient donc bien entendu offrir la possibilité d'utiliser un autre lieu d'accueil plus profitable à cette communauté et plus conforme à l'équipement souhaité. Ils doivent d'ailleurs être reçus ce vendredi », a précisé le président Jean Christophe Angelini, qui n'a pas omis de faire remar-

Cit'Ergie et Économie circulaire », ont précisé Jean Charles Orsucci et la directrice des services techniques de Bonifacio, Christelle Longuet, qui travaillera sur ce sujet pour l'intercommunalité.

Quatre axes de travail seront développés dans le cadre de ce projet : consolider et renforcer l'économie territoriale (mesures de valorisation agrotouristique des filières), coordonner l'aménagement et les services à la population sur le territoire (programme local de l'habitat), favoriser une mobilité durable pour tous (développement de l'offre de transport collectif), et enfin, préserver les ressources naturelles et anticiper les changements à venir (développement des énergies renouvelables, élaboration d'un plan climat air-énergie territorial (PCAET).

Le projet pourra bénéficier de 75 000 € d'aides la première année et jusqu'à 275 000 € les trois suivantes, au prorata de la progression des scores des audits Cit'Ergie et Économie circulaire, avant les audits finaux au bout de quatre ans.



La construction d'une plateforme multimodale pour le traitement des déchets devrait se faire sur la ZA de Murtone. ARCHIVES N.A.

Développer la mobilité

Parmi les autres points abordés, la création d'un emploi de chef de projet chargé du programme « petites villes de demain », pour lequel la communauté de communes Sud Corse a été labellisée le 14 décembre dernier par la Préfecture. L'emploi spécifique pour le mettre en oeuvre « sera pris en charge à 75 % par l'État », a précisé Jean Christophe Angelini. Ce programme national auquel sont éligibles Porto-Vecchio et Bonifacio et l'intercommunalité dont elles dépendent constitue un « outil de relance au service des territoires, qui doit permettre notamment de financer des opérations dans des domaines clés, comme peuvent l'être l'économie ou l'animation des centres-villes, mais aussi l'environnement et la transition écologique. » Le programme a pour objectif de « donner aux élus des villes et des intercommunalités exerçant des fonctions de centralité les moyens de concrétiser leurs projets de territoire ».

La compétence transports a été évoquée au travers de la question

financière puisque le lancement des lignes de transport régulier doit se faire rapidement. La création et le vote d'un budget annexe avec autonomie financière, une subvention d'équilibre pour le budget annexe transports/mobilités et l'attribution de la dotation initiale de la régie ont été adoptées à hauteur de 332 628 €. « Il y a un gros travail à faire sur les transports sur notre territoire qui doit être maillé dans son entier », a rappelé Jean Charles Orsucci. Il a donc été précisé que A berlina devrait fonctionner à partir de la mi-janvier, avec un tarif tout public à 2 € l'aller simple et des tarifs préférentiels pour les abonnements hebdomadaires et mensuels ou les carnets de dix trajets. D'autre part, les scolaires et les moins de 25 ans résidant sur le territoire comme les personnes âgées de plus de 60 ans se voient proposer des tarifs adaptés avec un carnet de dix trajets à 9 € et un abonnement mensuel à 15 €, « car il s'agit de notre public privilégié, celui pour lequel la question de la mobilité est la plus prégnante. »

SANDRINE ORDAN